



PERMANENCE ET CHANGEMENTS DES FAMILLES 2019

Table des matières

Introduction	2
I. Les indicateurs démographiques : canton de Genève versus autres cantons urbains suisses	3
A. Taux de mariage.....	3
B. Taux de divorce	4
C. Taux de fécondité.....	5
D. Structure des ménages	5
II Conciliation travail - famille.....	7
A. Proportion des personnes actives professionnellement selon le sexe	7
B. Taux d'activité professionnelle selon le sexe	7
C. Présence des enfants et activité professionnelle	8
III. Extraits des recherches de l'Observatoire des familles.....	9
A. Modes de gestion des conflits au sein des couples contemporains.....	9
B. Quelques chiffres tirés de l'étude sur les proches aidants	11
Bibliographie	15

Introduction

Ce bulletin présente les principaux indicateurs statistiques sur les familles à Genève par rapport aux indicateurs nationaux ou à ceux de certaines grandes villes suisses. Publié tous les deux ans, il se base sur les chiffres les plus récents mis à disposition par l'Office cantonal de la statistique de Genève (OCSTAT)¹ et par l'Office fédéral de la statistique².

Certains indicateurs, repris périodiquement, permettent de suivre l'évolution de l'état des familles à Genève, alors que d'autres, plus ponctuels illustrent un aspect de la vie des familles. Ces derniers sont basés sur les recherches effectuées annuellement par l'Observatoire des familles³ et qui sont présentées lors des Assises des familles.

Les thèmes des vulnérabilités familiales (chapitre III, A) a été étudié en 2017 par l'Observatoire des familles et celui des relations proches aidants, personnes aidées (chapitre III, B) en 2018.

Les recherches effectuées par l'Observatoire des familles paraissent dans la collection Sociograph du département de sociologie de l'Université de Genève et sont disponibles en ligne à l'adresse : <https://www.unige.ch/sciences-societe/socio/fr/publications/dernierespublications/>.

Il s'agit notamment des Sociographs :

- **Sociograph 38 / 2018**

*Accès aux prestations socio-sanitaires des familles vulnérables à Genève
Le point de vue des acteurs de terrain*

Ganjour, O., Girardin, M., Zufferey, M.-E., Burton-Jeangros, C., Widmer, E.

- **Sociograph 40 / 2018**

*Proches aidants et proches aidés :
ressources et contraintes associées aux dynamiques familiales confrontées à la
perte d'autonomie du parent âgé*

Girardin, M., Ganjour, O., Zufferey, M.-E., Widmer, E.

¹<https://www.ge.ch/statistique/>

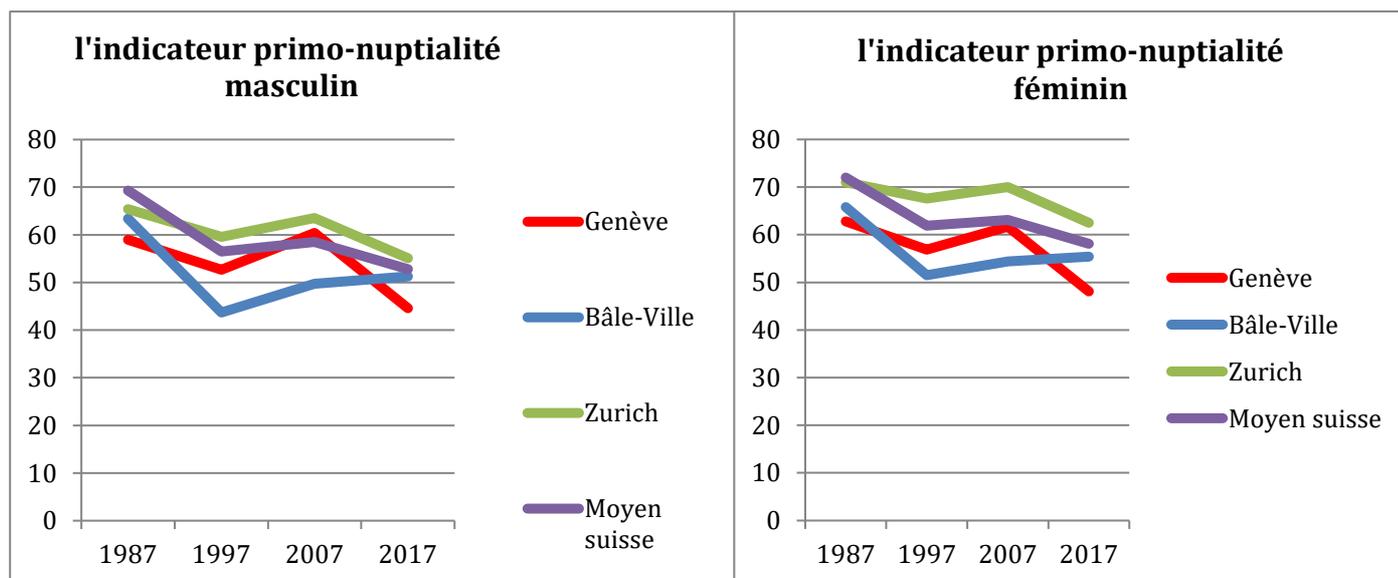
²<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home.html>

³<https://www.unige.ch/sciences-societe/socio/fr/recherche/observatoire-des-familles/>

I. Les indicateurs démographiques : canton de Genève versus autres cantons urbains suisses

A. Taux de mariage

Figure 1 : Indicateurs de primo-nuptialité masculin et féminin à Genève et dans certains cantons suisses entre 1987 et 2011



Les indicateurs conjoncturels de primo-nuptialité⁴ masculin et féminin entre 1987 et 2017 sont inférieurs dans le canton de Genève aux indicateurs moyens suisses. La tendance à la baisse des mariages persiste en 2017. Les individus se marient moins à Genève que dans le reste de la Suisse, ainsi que dans les autres cantons urbains, comme Zurich et Bâle-Ville. Suite à la diminution du nombre de mariages, la notion de couple consensuel ou concubin, a été introduite dans les recensements fédéraux de la population en 1980 (OCSTAT, 1997). Le nombre de partenariats enregistrés reste relativement faible, avec environ 3% (66 cas) de toutes les unions enregistrées en 2017 à Genève (OFS, 2017), alors qu'au niveau fédéral le nombre de personnes pacées est de 789. Notons, que le partenariat cantonal de droit genevois est plus largement accessible que celui défini dans la loi fédérale sur le partenariat enregistré (LPart) entré en vigueur le 1er janvier 2007, puisqu'il n'est pas réservé aux personnes de même sexe.

La proportion de naissances hors mariage dans le canton de Genève augmente continuellement. Elle dépasse 32% en 2017 (OFS, 2017) et reste supérieure à la moyenne suisse (25%) (OFS, 2017). Ces données confirment l'image de la

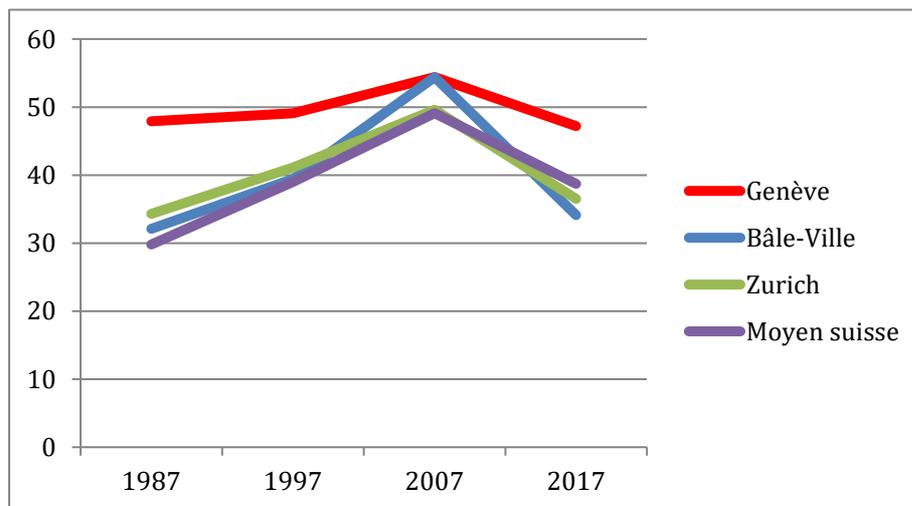
⁴ L'indicateur conjoncturel de primo-nuptialité se définit comme la somme des taux de nuptialité des célibataires masculins et féminins par âge (Il s'agit de personnes n'ayant jamais été mariées et dont l'âge est limité aux moins de 50 ans).

flexibilisation accrue des formes familiales qui dépassent les frontières du mariage et du partenariat.

B. Taux de divorce

L'indicateur conjoncturel de divortialité⁵ en Suisse s'élève à 39% ce qui signifie que 39 couples sur 100 sont voués à l'échec en 2017 (OFS, 2017).

Figure 2 : Indicateur conjoncturel de divortialité à Genève et dans certains cantons suisses entre 1987 et 2017



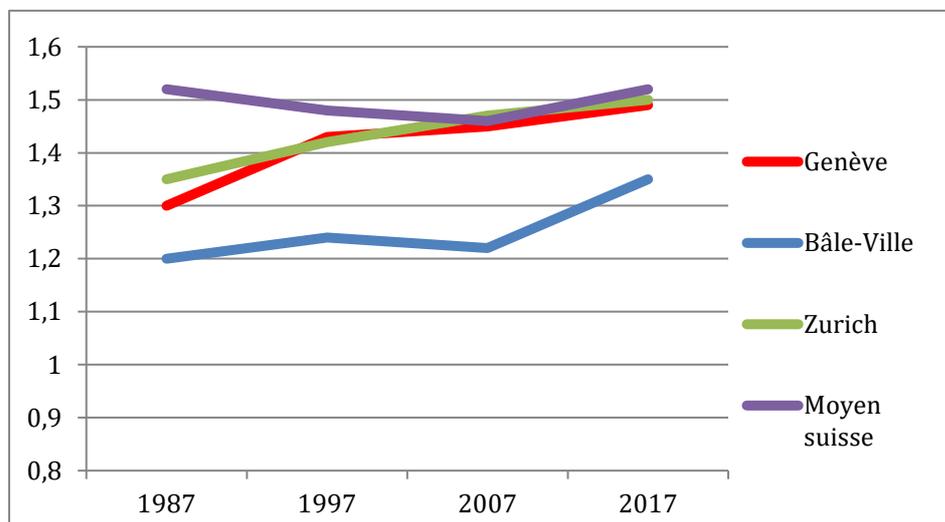
Depuis la fin des années 1970, cet indicateur est plus élevé à Genève que dans le reste de la Suisse. En 2017, il s'élève à 48% après avoir atteint son maximum (54%) en 2007 (OFS, 2017). Le nombre d'années de mariage avant le divorce a augmenté à 14 en 2017 à Genève, contre 13 ans en 2007 et 12 ans en 1997 (OFS, 2017). La tendance est similaire partout en Suisse, où la durée moyenne du mariage s'élève à 15 ans au niveau national.

⁵ Il s'agit de la proportion de mariages dissous par divorce à chaque durée de mariage, aux conditions de divortialité observées durant l'année considérée.

C. Taux de fécondité

Après une baisse dans les années 1970, le taux de fécondité en Suisse est stable.

Figure 3 : Indicateur conjoncturel de fécondité à Genève et dans certains cantons suisses entre 1987 et 2017



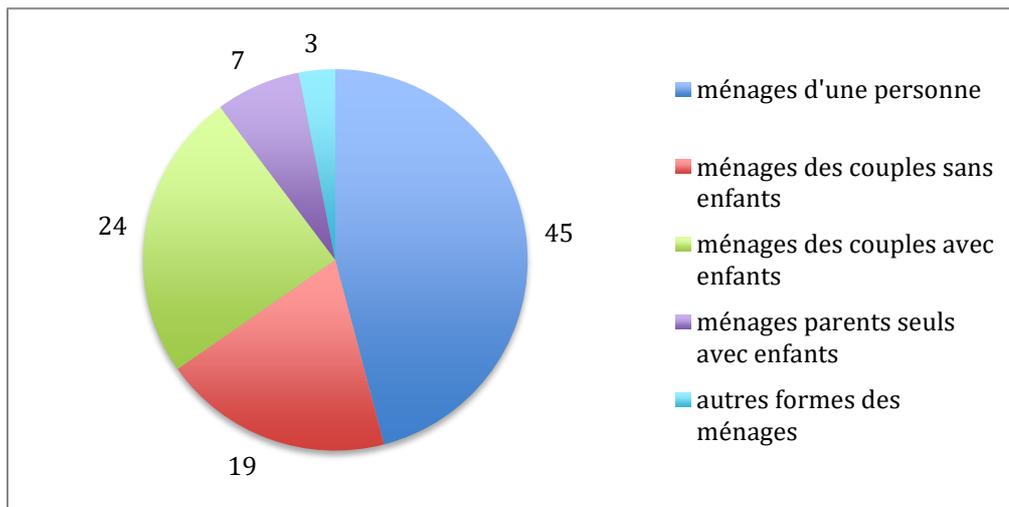
Depuis 1980, dans le canton de Genève, l'indicateur conjoncturel de fécondité⁶ est très proche de l'indicateur moyen suisse, ainsi que de celui de la ville de Zurich. La fécondité faible, identifiée comme 1.5 enfants par femme en âge fertile, caractérise aujourd'hui l'ensemble de la Suisse. La baisse de fécondité est associée à des facteurs sociaux, tels que la participation des femmes au marché du travail, les pratiques de genre non-égalitaires après l'arrivée des enfants et l'absence de mesures de conciliation travail et famille.

D. Structure des ménages

Les changements démographiques des dernières décennies, tels que la diminution du nombre des mariages, la baisse de la fécondité mais aussi le report de l'entrée en couple, et surtout le vieillissement de la population ont pour conséquence un changement dans la structure des ménages à Genève où dominant aujourd'hui les ménages de personnes seules. Notons toutefois, que dernièrement, depuis 2007, le nombre des divorces a diminué (c.f section précédente sur le taux de divorce).

⁶ L'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) exprime le nombre moyen d'enfants par femme qui serait soumise à chaque âge, durant sa vie féconde, aux conditions de fécondité observées durant l'année considérée.

Figure 4 : Structure des ménages dans le canton de Genève en 2017



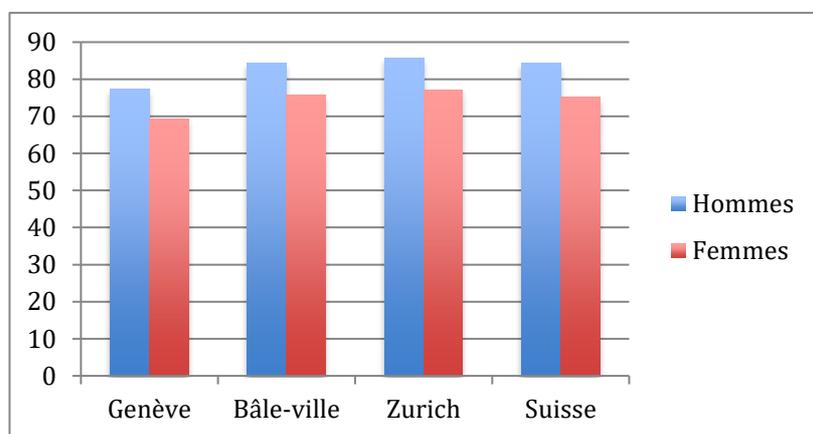
(OFS, 2017)

En 2017, 45 % des ménages sont des ménages d'une personne, 24 % sont des couples avec enfants, 19 % des couples sans enfant et 7 % des ménages d'un parent seul avec au moins un enfant de moins de 25 ans. 3 % sont composés d'autres formes familiales, comme les ménages multifamiliaux.

II Conciliation travail - famille

A. Proportion des personnes actives professionnellement selon le sexe

Figure 5 : Proportion des personnes actives dans le canton de Genève et d'autres cantons suisses en 2017



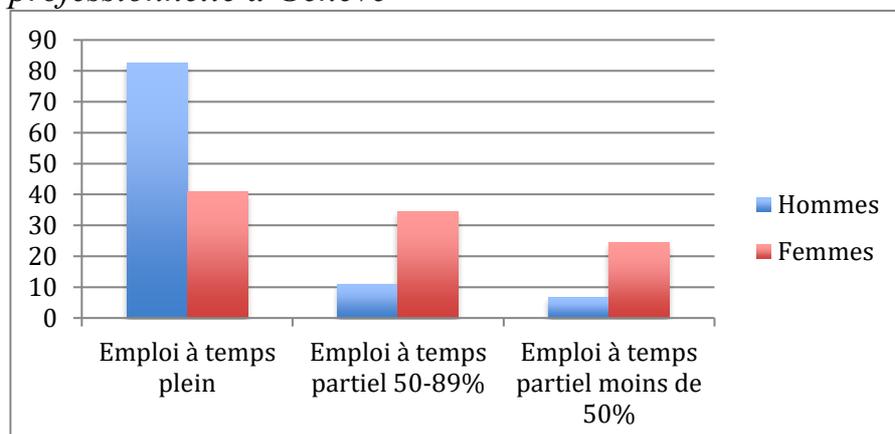
(OFS, 2017)

En 2017, dans le canton de Genève, la proportion des personnes entre 15 et 64 ans professionnellement actives s'élève à 73.4%. Cette proportion reste légèrement inférieure à celles des cantons urbains, tels que Zurich et Bâle et à la moyenne suisse (OFS, 2017). Même si la proportion des femmes actives ne diffère pas beaucoup de la proportion des hommes, c'est le taux d'occupation qui rend la différence entre l'activité professionnelle des hommes et des femmes la plus visible, les femmes privilégiant souvent des emplois à temps partiel.

B. Taux d'activité professionnelle selon le sexe

Les différences entre le taux d'activité professionnelle des hommes et des femmes sont importantes.

Figure 6 : Répartition des hommes et des femmes selon le taux d'activité professionnelle à Genève



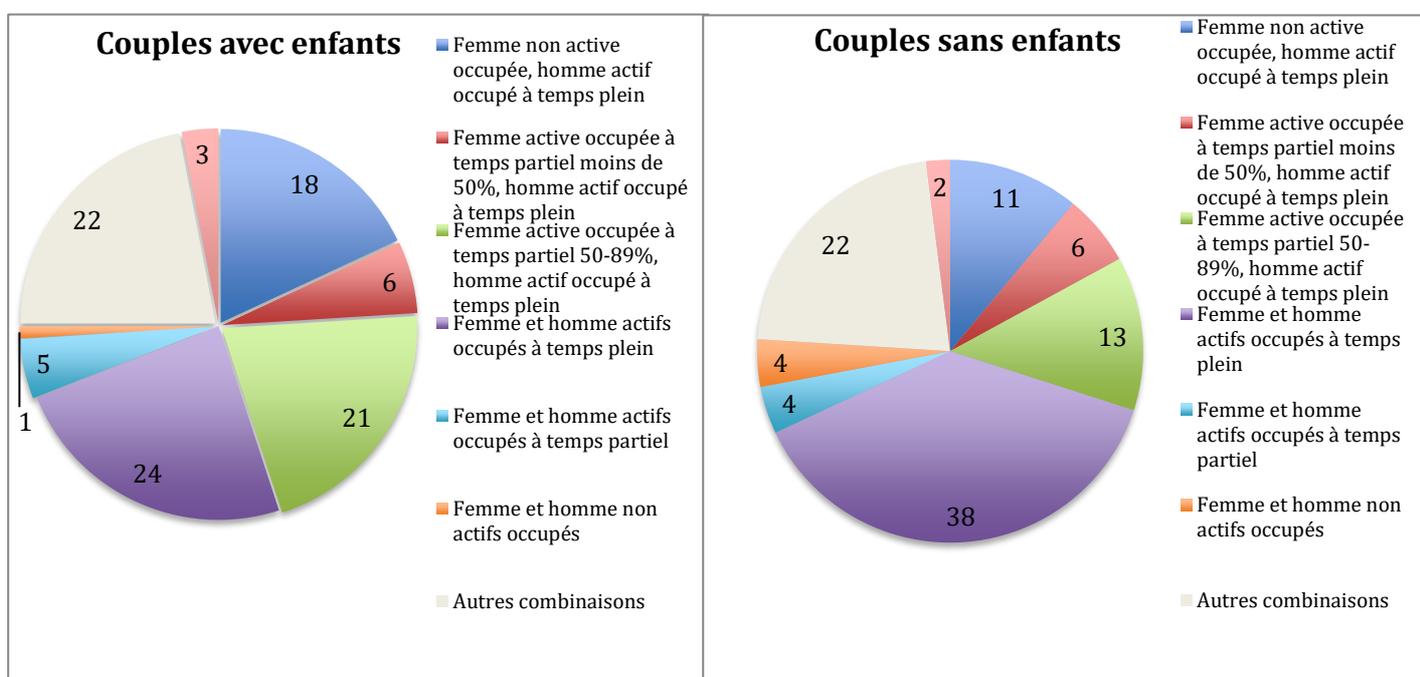
(OFS, 2017)

En 2017, 82% des hommes et 41% des femmes travaillent à temps plein (OFS, 2017). En revanche, 11% des hommes et 35% des femmes travaillent à temps partiel à plus de 50%, 24% des femmes et 7% des hommes travaillent à temps partiel, à moins de 50% (OFS, 2017). Le travail à temps partiel reste, principalement pour les femmes, une mesure importante de la conciliation entre le travail et la famille.

C. Présence des enfants et activité professionnelle

La présence d'un enfant au sein du foyer influence le taux d'activité des couples, notamment celui des femmes.

Figure 7 : Répartition des couples avec et sans enfant selon le taux d'activité professionnelle à Genève



OFS, 2016

Parmi les couples sans enfant, dans 38% des cas les deux conjoints travaillent à temps plein, alors que cette configuration n'apparaît que pour 24% des couples avec un ou plusieurs enfants, les femmes privilégiant alors le temps partiel ou l'arrêt de l'activité professionnelle (OFS, 2016). Les données de l'OFS (Service d'informations du relevé structurel, 2016⁷) montrent que le taux d'activité professionnelle des femmes dépend faiblement de l'âge des enfants. Le taux d'activité professionnelle des femmes qui a été établi au moment où les enfants ont moins de 6 ans, se maintient jusqu'à l'âge des enfants de 15-24 ans. Dans cette situation de disparité constante entre l'emploi masculin et féminin, les mesures sociales pour les familles avec des enfants de moins de 6 ans sont très importantes.

⁷ info.pop@bfs.admin.ch

III. Extraits des recherches de l'Observatoire des familles

L'Observatoire des familles de l'Université de Genève présente annuellement une sélection d'indicateurs statistiques, qui portent un éclairage particulier sur certains aspects importants des conditions de vie des familles à Genève. Une étude réalisée en 2017 s'est penchée sur les modes de gestion des conflits sur la stabilité du couple à court et moyen terme. En 2018, la sélection comprend des chiffres et des tableaux statistiques sur les proches aidants.

A. Modes de gestion des conflits au sein des couples contemporains

Sur la base des données de l'étude longitudinale sur les couples suisses intitulée « Cohésion et conflit dans les familles contemporaines », l'Observatoire des familles a observé dans quelle mesure le mode de gestion des conflits adopté par les couples en 1998 influe sur leur situation familiale en 2011. Une typologie des modes de gestion des conflits a été élaborée (Kellerhals, J., Widmer, E. et Levy, R., 2004). Cinq types de mode de gestion des conflits sont distingués :

Une gestion active des conflits - concerne 25% des couples. Ce mode de gestion se caractérise par la négociation active et rationnelle. Les conjoints contrôlent leurs émotions et ne cherchent pas à fuir face aux tensions. Le couple cherche activement des solutions en cas de problèmes et les conjoints recourent aux professionnels.

Une gestion passive des conflits se trouve chez 21% des couples analysés. Ce mode de gestion rejette les conflits. Cependant il se caractérise par l'absence de communication et de soutien. Ce sont les couples qui ne cherchent pas activement à communiquer et à négocier leurs problèmes.

Une gestion des conflits unilatérale féminine concerne 16% des couples analysés. Ce mode de gestion se caractérise par une attitude différente des deux conjoints. La femme entreprend souvent les actions nécessaires en particulier au niveau de la communication, tandis que l'homme reste en retrait. Il évite le conflit et ne montre aucun soutien.

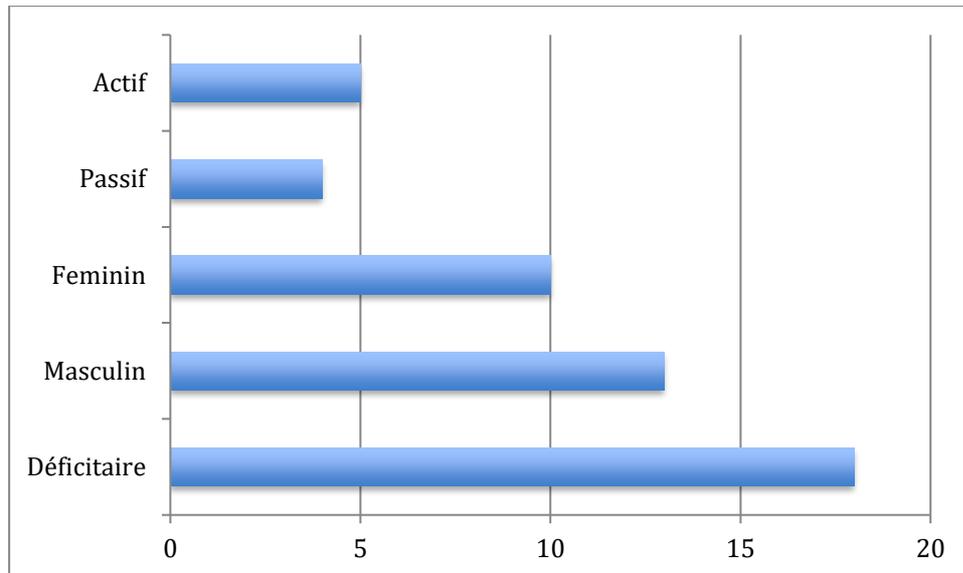
Une gestion des conflits unilatérale masculine est observée chez 22% des couples analysés. Ce mode de gestion combine une bonne gestion des conflits de l'homme avec une mauvaise gestion des conflits de la femme, caractérisée par l'agressivité, l'évitement et l'absence de contrôle émotionnel.

Une gestion des conflits déficitaire concerne 16% des couples analysés. Ce mode de gestion se caractérise par l'agressivité, l'évitement, la passivité et l'absence de contrôle émotionnel des deux conjoints, qui ne montrent aucune

propension au soutien et à la communication.

La figure 8 montre la répartition en pourcentage des couples qui ont divorcé en 2011 en fonction du mode de gestion des conflits en 1998.

Figure 8 : Nombre de divorces en 2011 selon les modes de gestion des conflits en 1998, en %



D'après cette figure, le mode de gestion des conflits a un effet à long terme sur les divorces. Les couples ayant pratiqué le mode de gestion des conflits déficitaire en 1998 se sont plus souvent séparés ou divorcés en 2011 que les couples ayant pratiqué les autres modes de gestion des conflits. En revanche, le pourcentage des divorces en 2011 est le plus bas chez les couples ayant pratiqué les modes de gestion des conflits actif et passif en 1998.

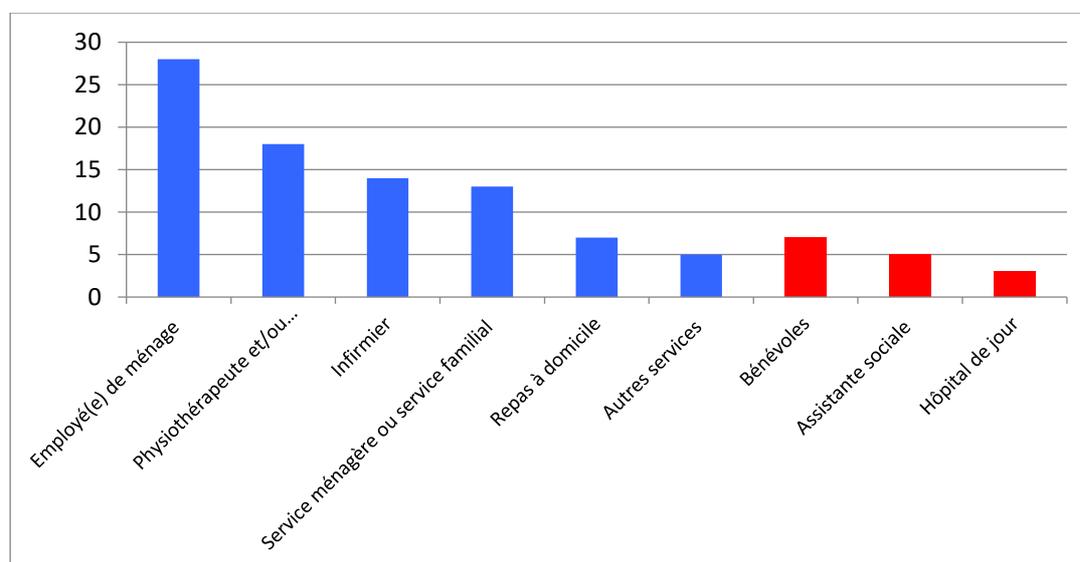
Ce résultat montre que le fait d'avoir pratiqué un mode de gestion actif et passif permet d'éviter les divorces ainsi que les situations vulnérables générées par le divorce, telle que la pauvreté. Ces modes de gestion des conflits sont associés avec le fait de rester en couple sur le long terme. Notons qu'une analyse plus approfondie des résultats montre que ces modes de gestion des conflits sont sous-utilisés par les couples des milieux populaires à cause d'un manque de ressources, notamment économiques, à leur disposition et, sans doute, à cause d'une tendance plus marquée dans ces milieux à considérer la famille comme une sorte de lieu préservé, un refuge, un bastion, face à un environnement jugé comme peu sûr, voire dans certains cas menaçant (pour en savoir plus : Ganjour, O., et al., 2018).

B. Quelques chiffres tirés de l'étude sur les proches aidants

En 2018, l'Observatoire des familles a réalisé une recherche sur les proches aidants et les personnes aidées. Cette recherche s'est basée sur les données de l'enquête VLV (Vivre-Leben-Vivere)⁸ pour Genève à laquelle 704 personnes âgées de 65 ans et plus ont répondu.

Aide familiale

Figure 9 : Répartition des personnes âgées (65 ans et plus) à Genève qui reçoivent de l'aide de leur famille (en dehors du ménage), selon le type d'aide reçue, en % :



Les rectangles bleus indiquent l'aide pratique prodiguée à la personne âgée, soit par un conjoint ou un membre de la parenté et en rouge l'aide relationnelle. Selon la figure 9, les membres de la famille apportent principalement une aide relationnelle et un soutien émotionnel aux personnes âgées. Ils offrent au parent âgé une présence et de la compagnie lors de sorties. Environ 40% des personnes qui sont bénéficiaires de l'aide familiale reçoivent de l'aide relationnelle. La famille apporte aussi, mais dans une moindre mesure, de l'aide pratique pour faire les courses, les réparations, le bricolage et le jardinage.

⁸ <https://cigev.unige.ch/fr/>

Tableau 1 : Profil des personnes âgées (65 ans et plus) bénéficiaires de l'aide familiale pratique et relationnelle.

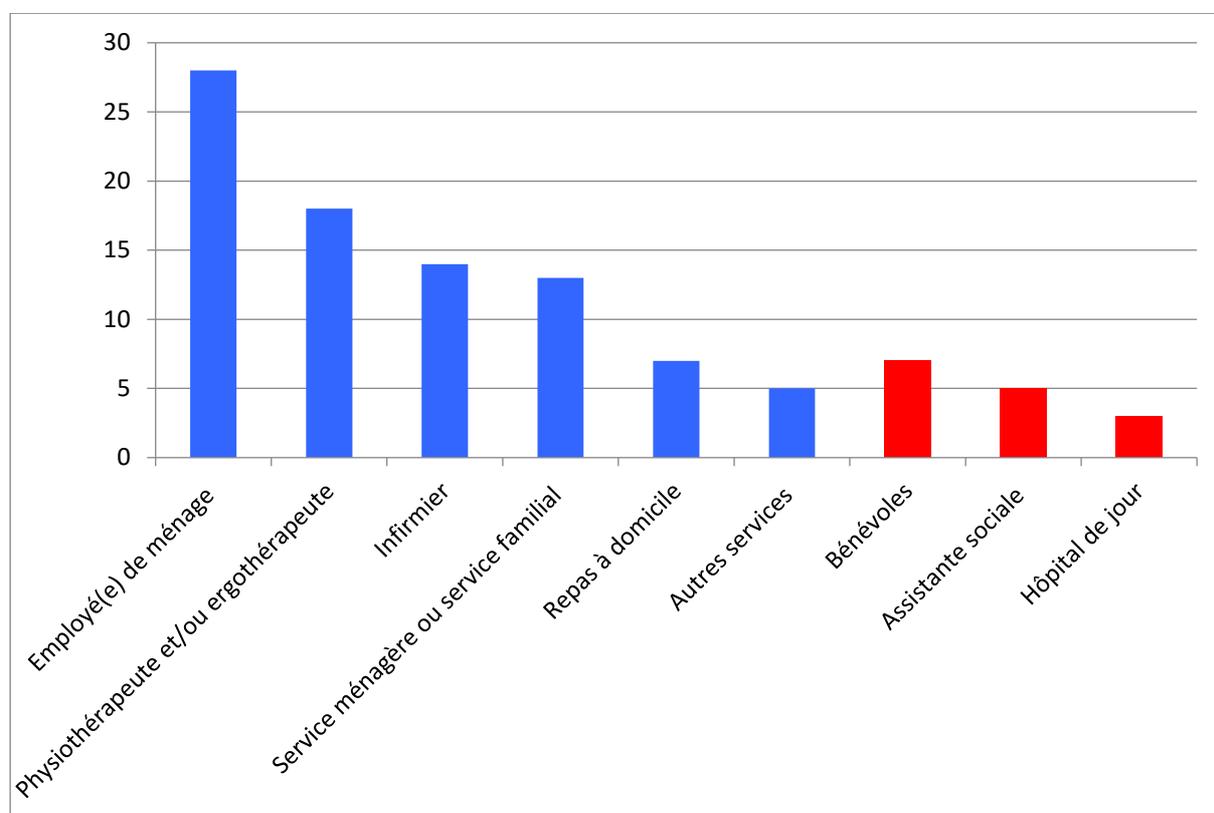
	Aide familiale pratique		Aide familiale relationnelle	
	Beta	Signif.	Beta	Signif.
Santé, a des difficultés à accomplir au moins une AVQ (activités de la vie quotidienne)	0.74	***	-0.09	ns
Avoir des enfants	0.88	**	0.04	ns
Femme	0.49	**	0.12	ns
Veuf(ve)	0.78	**	-0.06	ns
Vit seul(e)	-0.36	ns	0.52	**
Nationalité étrangère	0.59	**	0.15	ns
85 ans et plus	0.59	*	-0.02	ns

Note: beta coefficients, régressions linéaires, N=520; contrôlées par le statut socio-économique (niveau de formation, revenu mensuel brut, être propriétaire); ***p.<0.001; **p.<0.01; *p.<0.05

Les résultats indiquent que le nombre d'enfants, l'état de santé, l'état civil, la nationalité et le sexe sont des facteurs importants du recours à l'aide familiale pratique. Les parents très âgés (85 ans et plus) et ceux qui ont des difficultés à réaliser certaines activités de la vie quotidienne (par exemple, se lever/se coucher, couper des aliments, etc.) reçoivent plus d'aide familiale que les autres. Ce sont surtout les femmes, les veuf(ves) et les parents âgés de nationalité étrangère qui bénéficient le plus de l'aide familiale pratique. Finalement, avoir un ou des enfants assure au parent âgé davantage d'aide familiale pratique. Quant à l'aide familiale relationnelle, provenant de l'extérieur du ménage, ce sont surtout les personnes qui vivent seules qui reçoivent ce type d'aide. Celles qui vivent avec leur conjoint n'ont pas besoin d'une aide relationnelle extérieure, elles comptent essentiellement sur leur partenaire. Ces premières analyses montrent que l'aide familiale répond à des logiques claires, à savoir l'âge avancé et les difficultés de santé du parent âgé, ainsi qu'au fait d'être seul (veuf(ve), vivre seul). Et les enfants, quand ils existent, sont ceux qui, en dehors du ménage, apportent le plus d'aide pratique et relationnelle lorsque le parent en a besoin.

Aide institutionnelle ou formelle

Figure 10 : Répartition des personnes âgées (65 ans et plus) à Genève qui reçoivent de l'aide formelle, selon le type d'aides reçues, en % :



Selon la figure 10, les personnes âgées, qui reçoivent une aide institutionnelle recourent principalement à une aide pratique plutôt que relationnelle. Ce sont les employés de ménage ou de maison et les physiothérapeutes/ergothérapeutes qui sont le plus souvent mobilisés.

Tableau 2. Profil des personnes âgées (65 ans et plus) bénéficiaires de l'aide formelle pratique et relationnelle.

	Aide formelle pratique		Aide formelle relationnelle	
	Valeur	Signif.	Valeur	Signif.
Santé, a des difficultés à accomplir au moins une AVQ (activités de la vie quotidienne)	0.59	*	0.34	**
Santé, être dépendant	0.98	***	0.63	***
Femme	-0.05	ns	0.43	***
85 ans et plus	0.65	*	0.48	**

90 ans et plus	0.90	**	0.43	*
Veuf(ve)	0.32	ns	0.30	*
Niveau de formation universitaire	0.63	*	0.37	*
Revenu mensuel brut de ménage 6'000chf et plus	-0.27	ns	0.42	*
Propriétaire (logement)	-0.08	ns	0.25	*

Note: beta coefficients, régressions linéaires, N=520, contrôlées par la nationalité, avoir des enfants et vit en couple; ***p.<0.001; **p.<0.01; *p.<0.05

Selon le tableau 2, l'âge avancé et les problèmes de santé fonctionnelle rendent compte de l'utilisation de l'aide formelle, aussi bien pratique que relationnelle. Plus surprenant, le niveau de formation influence aussi le recours à l'aide formelle. En effet, les personnes avec un haut niveau de formation (universitaire) recourent davantage à l'aide formelle pratique et relationnelle que celles dont le niveau de formation est faible. L'influence du statut socio-économique est même plus accentuée pour la dimension relationnelle de l'aide formelle. Ce sont, en effet, les ménages des personnes âgées qui touchent au moins 6'000.- francs par mois et les personnes âgées qui sont propriétaires de leur logement qui font davantage appel à ce type d'aide. Au-delà du statut socio-économique, il s'agit surtout de femmes et de personnes veuves qui y ont recours.

Les analyses montrent d'autre part que le fait de recevoir une aide professionnelle de type pratique n'a aucune influence sur l'aide familiale pratique. En d'autres termes, l'aide pratique offerte par les professionnels diffère de celle prodiguée par la famille. Alors que la famille se centre plutôt sur les courses, les réparations, le bricolage ou encore l'administratif, l'aide professionnelle est spécialisée dans les tâches plus pénibles (ménage) ou plus délicates, comme celles liées aux soins du corps. Loin d'entrer en compétition, l'aide pratique apportée par la famille et les professionnels se complètent (pour en savoir plus : Girardin, M., et al., 2018).

Bibliographie

Ganjour, O., Girardin, M., Zufferey, M.-E., Burton-Jeangros, C., Widmer, E. (2018). *Accès aux prestations socio-sanitaires des familles vulnérables à Genève. Le point de vue des acteurs de terrain*. Sociograph, Sociological Research Studies; 38, Genève : Université de Genève.

Girardin, M., Ganjour, O., Zufferey, M.-E., Widmer, E. (2018). *Proches aidants et proches aidés : ressources et contraintes associées aux dynamiques familiales confrontées à la perte d'autonomie du parent âgé*. Sociograph, Sociological Research Studies; 40, Genève : Université de Genève.

Kellerhals, J., Widmer, E. et Levy, R. (2004). *Mesure et démesure du couple*. Payot : Paris.